

TEMPS PERISCOLAIRES

PROJET 2018/2019

« LA MEDIATION PAR LES PAIRS »

PRESENTATION DU PROJET :

Dans le cadre du PEDT nous souhaitons mettre en place une médiation par les pairs afin de construire une école bienveillante par la mise en place d'un véritable parcours civique de l'élève fondé sur le partage des mêmes valeurs citoyennes.

Il s'agit en même temps de favoriser l'autonomie et l'initiative des élèves en les appliquant dans la vie de l'école tout en développant les relations avec les familles de la commune de Saint-Jeannet.

Les élèves volontaires remplissent une demande par lettre de motivation. [Annexe 1](#)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE:

- Impliquer et motiver les élèves à la vie collective,
- Développer la confiance en soi,
- Favoriser l'autonomie,
- Améliorer le climat scolaire,
- Contribuer à remplacer toutes formes de violence par le dialogue,
- Développer un lien via un projet participatif et collaboratif entre le corps enseignant et l'équipe d'animation,
- Partager les mêmes valeurs citoyennes.

OBJECTIFS OPERATIONNEL:

- Les enfants auront été sensibilisés sur le rôle et devoir d'un médiateur.
- L'animateur référent aura su former les médiateurs sur la gestion des conflits.
- Le cahier de suivi des conflits aura été bien suivi par les médiateurs.
- Un bilan aura été élaboré à chaque fin de période par les médiateurs, les enseignants et l'animateur référent.
- Les médiateurs auront su instaurer un dialogue pacifique entre les acteurs des conflits.
- Les médiateurs auront su rester neutres dans les interventions.
- Un lien entre les enseignants et les animateurs aura été effectué.
- Les équipes pédagogiques auront su instaurer les mêmes valeurs.
- Les médiateurs auront été investis dans leur rôle.

PUBLICS :

Elèves des classes de CE2, CM1 et CM2 sur les deux écoles élémentaires.

1 médiateur et 1 sous-médiateur par niveau de classe.

DATES / HORRAIRES :

Mise en place en janvier 2019 :

- Temps scolaire : 8h30 /11H45 et 13H45-16H30
- Temps périscolaires : 11h45 /13H45 et 16H30-18H45

Durée des mandats :

- Elections renouvelées à chaque conseil de classe.

MOYENS :

- Réunions de préparation des équipes pédagogiques et des équipes enseignantes,
- Réunions d'informations avec les enfants,
- Mise en place des élections des médiateurs par les pairs sur le temps scolaires,

- Mise en place d'un animateur référent,
- Réunions animateur référent / médiateurs.

FIN DE PERIODE :

Bilan des actions des médiateurs avec l'animateur référent et l'équipe enseignante.

Évaluation par les élèves sur l'objectivité et la présence des médiateurs élus.

Conseils des anciens médiateurs aux nouveaux postulants et vote suivant.

EVALUATION:

- Les enfants ont été sensibilisés sur le rôle et devoir d'un médiateur ?
- L'animateur référent a su former les médiateurs sur la gestion des conflits ?
- Le cahier de suivi des conflits a été bien suivi par les médiateurs ?
- Un bilan a été élaboré à chaque fin de période par les médiateurs, les enseignants et l'animateur référent ?
- Les médiateurs ont su instaurer un dialogue pacifique entre les acteurs des conflits ?
- Les médiateurs ont su rester neutres dans les interventions ?
- Un lien entre les enseignants et les animateurs a été effectué ?
- Les équipes pédagogiques ont su instaurer les mêmes valeurs sur les deux écoles ?
- Les médiateurs ont été investis dans leur rôle ?

Ce projet est évolutif et à tout moment peut être modifié et réajusté.